

Bulletin d'inscription à retourner à :
Syntec-Ingénierie - Martine ROUX-HERRY - 3 rue Léon Bonnat—75016 Paris
m.roux-herry@syntec-ingenierie.fr



SYNTEC-INGÉNIERIE

FORMATION FIDIC (MODULE 1)
**« L'utilisation pratique des conditions de contrat FIDIC
(construction, conception - construction, contrat harmonisé) ».**

Mardi 1er, Mercredi 2 et Jeudi 3 Avril 2014 (en option)
Hôtel d'Aubusson - 33 rue Dauphine, 75006 Paris

SOCIETE DU STAGIAIRE *

Raison sociale :
Service commanditaire :
Nom du responsable :
Adresse /CP/Ville :
Tél :
Mail :

STAGIAIRE *

M. Mme Mlle
Nom :
Prénom :
Fonction :
Adresse/CP/Ville :
Tél :
Mail :

PARTICIPE le 3 avril 2014 (journée optionnelle)

OUI

NON

[Rayez la mention inutile]

FACTURATION *

Raison sociale :
Service :
Responsable du dossier :
Adresse/CP/Ville :
Tél :
Mail :

Cachet de la société et signature du responsable de formation *

Paiement par :

- Chèque (à l'ordre de CEFIM)
 Virement (voir dans les conditions générales)
 Bon de commande (à réception de facture)

*Merci de joindre les conditions générales signées et revêtues
et revêtues du tampon de votre société*

(*) Informations nécessaires à la validation de l'inscription



CONDITIONS GÉNÉRALES

Formation Fidic : 1er, 2 et 3 avril 2014

INSCRIPTION

Les participants peuvent s'inscrire et régler par chèque ou virement bancaire auprès de :

CEFIM :

SIRET : 441 344 660 00044 APE : 8559A

L'inscription sera prise en compte uniquement à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et au versement de l'acompte de 50%.

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le stagiaire reçoit :

- une confirmation d'inscription accompagnée d'une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, transports, accueil...)
- **une facture faisant office de convention simplifiée.**

Toute inscription est soumise aux présentes conditions qui prévalent sur toute autre condition, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux compétents.

Toute inscription à une formation organisée par Syntec-Ingénierie suppose l'acceptation sans réserve de ces conditions générales.

ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Pour toute annulation parvenant **moins de deux semaines avant le début du stage, 50 % des droits d'inscription (soit la valeur de l'acompte)** resteront acquis au CEFIM.

En cas d'absence ou d'annulation reçue après l'ouverture de la session, une facture de **100 % sera éditée** (aucun remboursement ne pourra être effectué).

Nous nous réservons le droit d'annuler cette session de formation pour cause d'un trop faible nombre d'inscriptions ou toute autre raison. Nous nous efforcerons de prévenir les participants au plus tard deux semaines avant la session de formation et rembourserons intégralement les sommes versées. Nous ne saurions être tenus responsables pour tous frais de réservation de voyage et/ou hôtel déjà engagés.

J'ai pris connaissance et accepte les termes & conditions.

Nom :

Prénom :

Signature et tampon société

N° déclaration d'activité CEFIM: 24410085941

N° SIRET CEFIM 441 344 660 000 69

APE 8559A

CEFIM 32 avenue Marcel Dassault

BP 30509

37205 TOURS Cedex 3

Information et inscription : Martine Roux-Herry - Tél. : 01 44 30 49 58 - m.roux-herry@syntec-ingenierie.fr

FRAIS DE PARTICIPATION

La formation sur « **Les conditions de contrat Fidic** » se tiendra les :

Mardi 1er, mercredi 2 avril et jeudi 3 avril (option) à : Hôtel d'Aubusson, 33 rue Dauphine, 75006 Paris

Les frais d'inscription s'élèvent à :

1 800 € TTC incluant la 3e journée optionnelle (Atelier Fidic Pratique)

1 200 € TTC pour les 2 journées

Ils couvrent les prestations suivantes : les coûts pédagogiques, l'ensemble de la documentation remise, le petit-déjeuner d'accueil, les pauses et le déjeuner.

MODE DE REGLEMENT

A l'inscription :

- Par **Chèque bancaire à l'ordre de « CEFIM »**

adressé à Syntec-Ingénierie, Martine Roux-Herry - 3 rue Léon Bonnat, 75016 Paris

Ou

- Par **virement à « CEFIM »**

CAISSE D'EPARGNE BLOIS ENTREPRISE

Code Banque 14505

Code Guichet 00002

Compte n° 08000193117 85

IBAN FR76 1450 5000 0208 0001 9311 785

Code BIC CEPAFRPP450

Vous disposez de 2 choix pour le règlement : soit en versant un acompte de 50% du coût de la formation au moment de l'inscription et le solde à terme, soit en réglant la totalité au moment de l'inscription.

Acompte :

Un acompte d'un montant de 50% calculé sur le total TTC de la manifestation doit être versé au moment de la confirmation d'inscription.

- **900 € TTC pour les 3 jours (incluant la journée optionnelle)**
- **600 € TTC pour les 2 jours**

Solde :

900 € TTC ou 600 € TTC selon le choix. Le montant de ce ou ces acomptes est déduit de la facture finale (solde) sous réserve de l'application éventuelle d'indemnités d'annulation.

Sauf disposition contraire, les factures du solde sont établies par chaque établissement et sont payables au plus tard dans les 5 jours de la date de la facture.

Ou

Paiement global :

1 800 € TTC ou 1 200 € TTC, au moment de la confirmation d'inscription.